

Biographie de Jean Terrier et monographie du village de la Chassagnade.

Ce travail de présentation et d'analyse a été permis par la mise à disposition par Roland Nicoux, Président de l'association des maçons de la Creuse, d'un « livret d'ouvrier » d'un maçon sannatois, Jean Terrier. Qu'il en soit ici chaleureusement remercié. Etant donné l'importance des maçons dans le village de la Chassagnade où résidait ce migrant, l'étude de ce village fait office d'introduction à cet article.

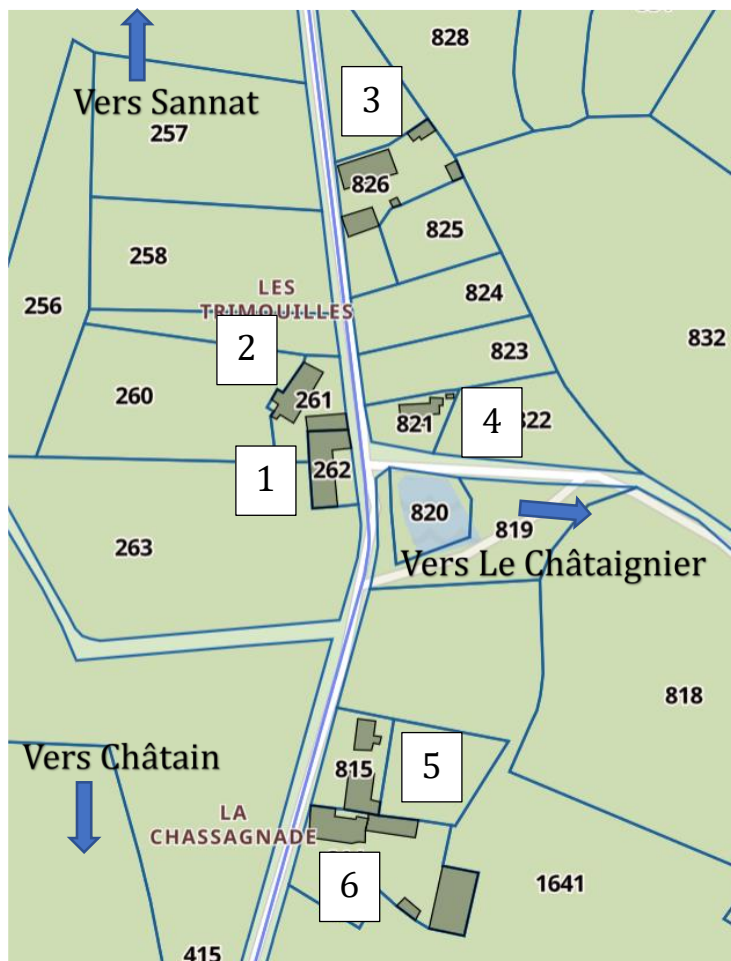
Jean Terrier est né le 3 avril 1849 à Arfeuille-Châtain, au village du Mazeau. Il était le fils de Marien Terrier, tailleur de pierre, et de Marie Depoux, son épouse. Il a épousé le 5 avril 1875, à la mairie de Sannat, une jeune femme de Sannat, Louise Affrais, âgée de 22 ans. Il était lui-même âgé de 26 ans. Sa profession déclarée était celle de meunier, comme son père Marien qui s'était établi meunier au moulin des Valettes que nous avons évoqué dans l'article consacré à l'affaire du drame familial qui s'était déroulé dans ledit village des Valettes. Mais au moment de son mariage Jean Terrier ne produisait pas de farine car il était « *soldat en congé ayant obtenu une permission de mariage à la date du 25 mars 1875* ». (Ce qui signifie qu'il avait tiré un mauvais numéro. Comme il avait eu 20 ans sous le Second-Empire, en 1869, lui fut encore appliquée la loi de conscription en vigueur à ce moment-là qui était la loi Gouvion-Saint-Cyr de 1818, légèrement réformée en 1855, et non la nouvelle loi de 1872. Les trois différences majeures consistaient en la réduction du temps de service de 6 à 5 ans pour ceux qui avaient tiré un mauvais numéro, en l'obligation pour les autres d'effectuer un an de service, et en la suppression de la possibilité de se faire remplacer pour ceux qui avaient tiré un mauvais numéro et qui avaient les moyens financiers de racheter leur remplacement par un plus chanceux...et plus pauvre. L'incorporation se déroulant généralement dans la 21^{ème} année, quelle que soit la loi qui s'appliquait à lui, il s'approchait de la fin du service militaire au moment de son mariage). L'épouse s'appelait Louise Affrais, elle est qualifiée sur l'acte de mariage de cultivatrice, et dite domiciliée à la Chassagnade. Elle était née dans ce village très proche des Valettes, le 5 novembre 1852. Elle était la fille de Pierre Affrais, âgé de 60 ans, maçon, et de Louise Canord, tous les deux habitants et originaires de la Chassagnade. Jean et Louise ont eu deux enfants, Jean-Baptiste, né le 10 janvier 1876 aux Valettes, et Caroline née le 17 décembre 1888 à la Chassagnade. (Notons que sur les deux actes de naissance de ses enfants, le père, Jean Terrier, est déclaré « maçon », et non « meunier » et « soldat » comme lors de son

mariage. Cela signifie qu'à la naissance de son fils en 1876, il avait été libéré des obligations militaires et qu'il était devenu maçon migrant, comme l'avaient été avant lui son père tailleur de pierre, et son beau-père maçon. Les mentions marginales nous apprennent que Jean-Baptiste (le fils de Jean) s'est marié en 1906 dans le département de la Charente-Maritime, à Douhet, et qu'il est mort à Bellerive sur Allier, dans l'Allier, en 1973. Sa fiche matricule nous confirme ce qu'on pouvait supposer, comme son père et comme son grand-père il fut un maçon migrant. Caroline quant à elle s'est mariée à Sannat en 1908 avec un cultivateur de la Ville du Bois, Antoine Pinthon, et elle est morte à Sannat en 1964. Nous aurons l'occasion de reparler de cette famille avec l'étude plus globale du village de la Chassagnade, qui nous est permise par les recensements de 1866 à 1936.

Le village de la Chassagnade, dernier village de la commune sur la route d'Arfeuille-Châtain, à la limite des deux communes, présente quelques particularités intéressantes. Certes les maisons sont peu nombreuses, six pour la période qui nous intéresse, sept aujourd'hui avec l'adjonction d'une maison neuve, mais on a affaire typiquement à un « village-rue », composé de maisons alignées au bord d'une route, par opposition au « village-tas » aux maisons groupées, dominant dans nos campagnes creusoises. Il n'est toutefois pas le seul dans ce cas, nous avons eu l'occasion de rencontrer ce type de village dans notre rubrique « *Sannat à tire d'ailes* », notamment dans le bas de la commune. Plus rare, mais pas unique, presque toutes les maisons qui vont faire l'objet de notre étude, c'est-à-dire, en excluant la construction moderne, sont situées d'un même côté de la route...comme au Puylatat, pour la même raison, la présence d'un « communal », mais avec un effet inverse. Enfin dernière caractéristique, cinq des six maisons qui nous intéressent sont de construction relativement récente, fin 19^{ème} siècle, début 20^{ème}, et semblent appartenir à la catégorie des maisons dites « *retour de migrant* », c'est-à-dire avoir été bâties par des maçons migrants.

Les recensements consultables sur le site des Archives départementales qui vont de 1866 à 1936 permettent de savoir qui a habité ces maisons pendant cette période. Les numéros d'ordre attribués aux maisons sont plus ou moins logiques, ils varient d'un recensement à l'autre. Si ce n'est plus la même famille qui la possède encore aujourd'hui, il n'est pas toujours facile de faire coïncider un nom de famille et une maison, d'autant plus que d'anciennes maisons ont disparu. Dans le cas de la Chassagnade c'est plus simple car les maisons sont peu nombreuses, bien distinctes, et la

connaissance de certains noms qui sont apparus dans d'autres études permet de faire le lien.



Essayons de faire l'historique de ces maisons et pour cela commençons par leur attribuer un numéro pour les différencier. Sur la droite de la route, en venant du Bourg de Sannat, en face de la route du Châtaignier, se trouvent deux maisons, une ancienne avec une grange, que nous appellerons Maison 1, et une plus récente, légèrement en retrait de la route, Maison 2. Côté gauche de la route, toujours en venant du Bourg, on trouve deux maisons avant la route du Châtaignier que l'on va nommer Maisons 3 et 4, et

deux maisons après la route du Châtaignier et le petit creux, les Maisons 5 et 6. Nous ne parlerons pas des maisons récemment construites au bout du village (dont une fait partie de la commune d'Arfeuille-Châtain).

Maison N°1

En 1837, sur le plan cadastral dit Napoléonien, le lieudit est nommé « Les Chassagnades » (rappelons que Chassagne ou Chassagnade indique un lieu planté de chênes). Une seule maison figure sur ce plan. Elle correspond à la partie droite de l'ensemble N°1. C'était une petite maison qui appartenait à un maçon devenu journalier à la fin de sa vie (CDD de l'époque, extrêmement court, puisque que par définition les ouvriers agricoles que l'on dénommait ainsi était embauchés, et payés, à la journée). Il possédait en outre un petit terrain de 40 ares. Cet homme s'appelait Claude Trépardoux. Il était né en 1786 et il est décédé en 1824. Il avait épousé Marie Furet, une femme du même âge que lui, mais déjà mère d'une fille, Jeanne. En 1838, « *Jeanne Furet, fille naturelle de Marie, servante âgée de 25*

ans, née à Champagnat, précédemment servante à Chambon », épouse Jacques Affrais, maçon, âgé de 24 ans, né à Mainsat. Jacques Affrais était le fils de Léonard Affrais, lui-même maçon, âgé de 53 ans au moment du mariage de son fils, demeurant au village de Fayolle, et de Marguerite Trépardoux, probablement la sœur de Claude Trépardoux.

Aussi n'est-il pas étonnant lors du premier recensement disponible sur le site des Archives départementales de trouver comme chef de famille dans cette maison, le neveu de Claude Trépardoux, époux de sa belle-fille, Jacques Affrais. Il n'est plus qualifié de maçon, mais de cultivateur, mais cela changera, tantôt il sera maçon, tantôt cultivateur, probablement selon qu'il ait migré ou non l'année du recensement. Il décédera à la Chassagnade en 1873. Son gendre Gilbert Duméry, né au Puylat en 1839, qui avait épousé en 1865 Marguerite, la fille de Jacques Affrais, était également maçon. Lui-même décédera en 1913. Le fils de Gilbert, Pierre, né en 1873, lui aussi sera un maçon migrant. Grâce aux fiches matricules, on sait qu'il migrera successivement à Dijon en Côte d'or (1897) à Nancy et Homécourt en Meurthe et Moselle (1899), à Privas en Ardèche (1901), à Auxerre dans l'Yonne (1907), à Epinal dans les Vosges (1912), également dans les Vosges l'année suivante à Vincey et à Charmes, et enfin à Bourges, dans le Cher en 1919.



La maison initiale est située à droite sur la photo.

A la maison initiale ont été ajoutées, à gauche, une grange et une écurie dont les pierres d'encadrement des ouvertures montrent que cette partie du bâtiment est d'une facture plus récente.



Revenons à notre point de départ, 1837, l'année où fut établi le cadastre. Aucune des maisons situées de l'autre côté de la route n'existait. Le terrain situé en face, c'est-à-dire côté gauche en venant du Bourg était désigné sur le cadastre sous le nom de « Les Trimouilles ». Il appartenait « aux habitants propriétaires des Valettes, de la Valette, du Châtaignier, de la Chabanne et des Chassagnades ».

Autrement dit c'était « un communal » comme on disait autrefois. Ces communaux, très importants avant la Révolution, furent progressivement vendus au 19^{ème} siècle. Ce qu'il en reste aujourd'hui porte le nom de « biens

de section » et ils appartiennent encore collectivement aux propriétaires des villages, ou bien ils ont été cédés aux communes.



Ils jouaient un rôle économique important autrefois. C'était généralement des prairies sur lesquelles se pratiquait « *la vaine pâture* » qui permettait aux plus pauvres de nourrir leurs animaux. (Le point commun avec le Puylat est que toutes les maisons sont d'un même côté de la route à cause du communal. Mais au Puylat il est resté un bien public non constructible, alors qu'à la Chassagnade c'est la vente par lots du communal qui a permis de construire les maisons. Mais l'humidité du sol a dû jouer aussi).

Entre 1837 et 1866, année de notre premier recensement, des ventes de terrains avaient été effectuées à des maçons qui y avaient construit leurs maisons. Au total cinq nouvelles maisons ont été construites, qui ne sont probablement pas les maisons actuelles qui donnent à ce village de la Chassagnade un caractère particulier, que l'on retrouve d'ailleurs dans les deux villages voisins du Châtaignier et de la Chabanne. Ces villages sont en effet entièrement constitués de ces belles maisons de maçons qu'on appelle « retour de migrants ». Ils sont à ce titre très emblématiques, ils sont les plus authentiques représentants de ce qui constitue la richesse de notre patrimoine bâti.

Faisons un historique rapide de ces maisons, ou plutôt des familles qui y ont vécu. Elles ont toutes un point commun : ce sont des familles de maçons, et cela sur plusieurs générations.

Maison N°2



La Maison N°2 a été construite par la famille Affrais. En 1866 habite ici, mais peut-être pas dans les murs actuels, le frère de Jacques, fils également de Léonard Affrais et de Marguerite Trépardoux, mais né lui à la Serre-Bussière Vieille. Il se prénomme officiellement Pierre, mais il est aussi appelé Barthélémy. Comme son frère, il est qualifié tantôt de maçon, tantôt de cultivateur. Il meurt à La Chassagnade en 1889 à l'âge de 73 ans. Son épouse, Jeanne Peitre, du Châtaignier lui avait donné un fils, également prénommé Pierre, né à la Chassagnade en 1852, qui deviendra maçon à son tour. Il mourra en 1928, à l'âge de 76 ans. Le fils de ce dernier, Antoine, né en 1876 (mère Caroline Annet, originaire de Saint-Priest), deviendra également maçon. Deux migrations sont répertoriées sur sa fiche matricule : Nancy (54) en 1912 et Pantin (93) en 1914. Mais il a dû vivre et travailler ailleurs car aux recensements de 1921 et de 1926, Pierre, son père, vit seul à la Chassagnade. En 1931 Antoine est revenu, il est encore recensé comme maçon, alors qu'en 1936 il l'est comme cultivateur. Antoine est décédé à la Chassagnade en 1954, à l'âge de 78 ans. Son fils Maurice devint également maçon. Antoine avait un frère, Louis, né en 1855, qui fut également maçon, et qui mourut à Paris, où il travaillait, en 1929.

Maison N°3 :



De l'autre côté de la route, la première maison que l'on aperçoit en venant de Sannat était habitée (ou une qui l'a précédée) dès 1866. Elle était

occupée cette année-là par un maçon, André Terrier, né aux Valettes en 1826, d'un père lui-même maçon François Terrier. Il mourut ici en 1907, à l'âge de 81 ans. Il avait eu un fils Blaise, né en 1854, décédé en 1929 à l'âge de 75 ans qui était devenu maçon à son tour et qui migra notamment à Verdun (55) en 1881 et à Versailles (78) en 1883. La migration se poursuivit avec le fils de Blaise, Victor Lucien, né et décédé à la Chassagnade, respectivement en 1885 et 1965 (80 ans). Sur sa fiche matricule on relève des migrations en 1913 à St-Pourçain (03), en 1931 à Péronne (80) et en 1932 à Sannois (78).

La double profession de beaucoup de maçons, mais pas tous, apparait bien quand on voit les bâtiments annexes qui sont destinés aux activités agricoles (avec la grange au milieu et l'écurie au fond).

Passons sur la maison N°4 que nous verrons en dernier car elle est celle de Jean Terrier à qui nous consacrerons un plus long développement. Et il vaut mieux commencer par la maison N°6 pour mieux comprendre les origines des familles et des maisons.

Maison N°6





En 1866 dans en ce lieu, mais pas encore dans cette maison, vivent Pardoux Thomas, cultivateur, chef de famille âgé de 66 ans, son fils Alexis 27 ans, la bru Marie, et deux petits-enfants. Pardoux, né en 1800 à Saint-Sauvier dans l'Allier (mais près de Boussac), à la naissance de son fils Alexis en 1839 est dit être sabotier, et « *demeurant au bois de Fayolle* », tout comme le co-déclarant Alexis Barraut, également sabotier et également demeurant au bois de Fayolle. On découvre au détour du registre des naissances que des

hommes, et même des familles, vivaient encore dans les bois à Sannat dans la première moitié du 19^{ème} siècle, tout comme les feuillardiers de Haute-Vienne et de Dordogne qui travaillaient le châtaignier, ou les bucherons du Berry dont parle Georges Sand. Alexis, son fils était donc né dans les bois, mais lors de son mariage en 1861, il habitait une maison, récemment construite à la Chassagnade. Alexis imitant son père (décédé en 1872, à l'âge de 72 ans) poursuivit le métier de sabotier. Ni le « pauvre » Pardoux, ni le jeune Alexis n'ont pu faire construire la magnifique maison et les grandes dépendances qui existent aujourd'hui. La construction est plus tardive. Alexis, mort en 1903 (à l'âge de 64 ans) avait eu une fille, Louise, née en 1862 (et décédée à La Chassagnade en 1950) qui en 1884 avait épousé un tailleur de pierre né aux Valettes en 1858, Pierre Canord, qui décédera relativement jeune, à 66 ans, en 1924. Nous n'avons que peu d'informations concernant ses migrations, car il appartient à ces générations pour lesquelles un registre donne de menus renseignements, mais moins que ne le feront les fiches matricules un peu plus tard. On sait tout de même qu'il migra à Compiègne dans l'Oise en 1880, et à Coulommiers en Seine et Marne, également en 1880, puis à nouveau en 1881. Etant donné la qualité et l'importance des pierres taillées dans cet ensemble architectural, on est en droit de penser qu'il est le bâtisseur de cette maison. Pierre Canord a eu deux filles, Antoinette et Marie. Cette seconde fille, née en 1886, épousa en 1905 un maçon né à Reterre en 1876, Auguste Bonneau. On connaît trois de ses migrations : 1903 Essey-lès-Nancy (54), 1904 Dijon (21), 1914 Nancy (54). Marie décédera en 1932, Auguste en 1956. Un fils était né en 1906, Marcel, il décédera en 1990.

Dans cette maison, l'actuel propriétaire, Didier Gatier, avait retrouvé des lettres qui avaient été échangées pendant la guerre de 14-18 entre les deux sœurs Canord, leurs époux, et les parents. Nous en avons publié de larges extraits dans notre livre N°3 « Les Sannatois dans la Grande guerre » (pages 216-222).

Maison N°5



En ce lieu en 1866 vivent le chef de famille, Jean Thomas âgé de 32 ans (il est né en 1834), son épouse et quatre fillettes. Il est le frère aîné d'Alexis Thomas qui habite dans la maison voisine. Son acte de naissance nous permet de constater que dans la cabane du père, Pardoux Thomas, ou à côté dans le bois de Fayolle, vivaient au moins deux autres Thomas (écrit tomas), Jean-Baptiste âgé de 55 ans, et Louis, 25 ans. Ils sont les déclarants, et bien sûr de profession, sabotiers. Contrairement à son frère Alexis, Jean n'exerce pas la profession de sabotier, il est dit agriculteur. Aux recensements suivants la famille n'est plus présente à la Chassagnade. Il faut attendre 1886, soit 20 ans plus tard, pour voir la maison occupée. Elle l'est par Annette Fournaud (Fourneau), veuve Canord. Jean Thomas a disparu. Peut-être était-il également maçon et a-t-il migré définitivement.

Qui est Annette Fournaud, veuve Canord. Elle est née en 1831 à Saint-Priest, a épousé en février 1858 Barthélémy Canord, un maçon de 30 ans des Valettes, qui devait mourir deux ans plus tard, en avril 1860. Entre temps, le 30 novembre 1858, au retour de la migration, avait eu le temps de naître Pierre Canord. Annette était donc la mère du tailleur de pierre qui était arrivé gendre dans la maison d'à côté. Il est probable que Pierre Canord soit aussi le bâtisseur de cette maison.

Cette famille fut frappée par le malheur car le mariage de Barthélémy Canord, le père de Pierre, avec Anne-Marie Fournaud était un remariage. Sa première épouse, Marie Maume, était décédée en 1857 à l'âge de 24 ans. Sa disparition prématurée laissait son époux seul à devoir élever deux enfants en bas-âge, Augustine 4 ans et François 1 an, alors qu'il était maçon migrant. Cela explique sans doute son remariage rapide, dès l'année suivante. Mais veuf à 30 ans, Barthélémy devait mourir à 33 ans, en 1860, deux ans après son mariage et la naissance de son fils.



Annette Fournaud, Veuve Canord, vivra dans cette demeure jusqu'à sa mort en 1897. La maison sera à nouveau inoccupée. De nouveaux résidents apparaissent au recensement de 1911. Il s'agit d'Auguste Fournaud, un maçon cultivateur, né en 1861 aux Valettes, fils de Marien Fournaud également maçon, et frère d'Annette. Auguste Fournaud est donc le neveu d'Annette et le cousin germain de son voisin Pierre Canord.

Remarquons que la maison, modeste par rapport à sa voisine, est tout de même dotée d'une écurie et d'une grange, montrant bien ainsi la double profession de beaucoup de maçons.

Auguste Fournaud avait épousé en 1888 Marie Terrier, née en 1869 aux Valettes, fille de François Terrier, maçon. Auguste mourra en 1927. Au recensement de 1931, Marie vit seule dans cette maison, mais en 1936, sont à ses côtés, sa sœur Maria (née en 1873) et son beau-frère Germain Chénebit (en fait François), menuisier, né en 1867 au Bourg de Sannat.

Maison N°4



Aux recensements de 1866 et de 1872 la maison n'existe pas encore. Jean Terrier qui en sera le futur occupant, et probablement constructeur, habite alors aux Valettes, chez ses parents Mais ce n'est pas à Sannat qu'il est né,

contrairement à ce qui est mentionné sur son livret d'ouvrier, mais à Arfeuille-Châtain, tout près de la limite entre les deux communes, au village du Mazeau. Son père, Marien, était tailleur de pierre Mais il changea de profession, puisqu'en 1866 on le trouve meunier aux Valettes. Pourquoi ? Parce qu'il avait épousé une Depoux, Marie Depoux, la fille de Léonard Depoux, propriétaire du moulin des Valettes au moment de l'établissement du cadastre Napoléonien en 1837. (On a vu dans « l'affaire Gabriel Parry » que c'était toujours la famille Depoux qui était propriétaire du moulin des Valettes au début du 20^{ème} siècle). Au près de Jean et de ses parents vivent son frère Baptiste (16 ans) et sa sœur Annette (5 ans). Au recensement de 1872, la maisonnée est nombreuse. Vivent au foyer, aux côtés de Marien Terrier et de son épouse Marie, le frère de Marie, également prénommé Léonard, comme leur père, son épouse et trois enfants. Mais il y a un absent : Jean, maintenant âgé de 23 ans. C'est un événement qui s'est produit 3 ans plus tard, le 5 avril 1875 qui nous permet d'en comprendre la raison. Ce jour-là, « *Jean-Terrier, meunier demeurant aux Valettes, né au Mazeau, commune d'Arfeuille-Châtain le 3 avril 1849, fils de Marien, âgé de 48 ans, meunier aux Valettes* » épouse « *Louise Affrais, 21 ans, cultivatrice, domiciliée à la Chassagnade, où elle est née le 5 novembre 1852, fille de Pierre Affrais, âgé de 60 ans, maçon demeurant à la Chassagnade et de Louise Canord* ». Il est mentionné en outre, à propos de l'époux : « *le dit Terrier, soldat en congé ayant obtenu une permission de mariage à la date du 25 mars 1875* » (une dizaine de jours seulement avant son mariage !). Jean Terrier avait donc tiré un mauvais numéro, et il dut effectuer un long service militaire de 5 ou 6 ans. S'il est retourné sous les drapeaux, ce fut pour une période extrêmement courte puisque le maire de Sannat lui signait une autorisation de se rendre en Saône et Loire, à Montchanin, le 18 avril 1875. Gageons que son service s'est terminé avec le mariage...et qu'il avait commencé 5 ou 6 ans plus tôt, fin 1869 ou début 1870. Ce qui veut dire que Jean Terrier a dû être engagé dans la guerre de 1870 (19 juillet 1870-10 mai 1871) et peut-être fut-il contraint à combattre avec l'armée versaillaise contre la Commune de Paris, contre ses camarades maçons. Le cas se produisit, hélas ; espérons que Jean Terrier a échappé à cette douloureuse situation.

En 1876 Jean Terrier, alors âgé de 27 ans, habite à la Chassagnade, avec sa femme Louise et son fils Jean-Baptiste âgé de 10 mois, est-ce dans la maison que l'on voit sur la photo ? C'est peu probable.

Les professions ne sont pas indiquées sur tous les recensements. En 1876 elles ne le sont pas, mais sur l'acte de naissance de son fils, officiellement prénommé Jean, comme son père, mais également appelé Jean-Baptiste (ses prénoms officiels sont Jean-Baptiste François), le dit père est qualifié de maçon. Ce qu'il a été en fait la plus grande partie de sa vie. Concernant ces maisons de maçons, une question se pose, ont-elles été construites individuellement, par le maçon lui-même, aidés éventuellement par des membres de sa famille, ou d'une manière plus collective, surtout dans un village de maçons comme l'était la Chassagnade. Sans preuves qui permettent de l'affirmer, on peut penser que la densité des maçons dans beaucoup de villages, leurs liens professionnels, amicaux et familiaux très forts, la tradition d'entraide et de solidarité très importante dans les campagnes autrefois, en Limousin plus qu'ailleurs où la structure sociale était basée sur le système familial communautaire élargi, tous ces facteurs devaient conduire les maçons à s'aider dans la construction des maisons, comme plus tard on s'aidera lors des batteuses. Tous les cas devaient se présenter, mais quel était le plus fréquent ? Cela dépendait peut-être des villages et du nombre de maçons...

Un deuxième enfant naîtra 12 ans plus tard, en 1888, Caroline. Au recensement de 1901, le fils Jean-Baptiste est mentionné à son tour comme maçon. On évoquera les années ultérieures en fin d'article.

En conclusion de cette étude du village de la Chassagnade dans cette période qui couvre le dernier tiers du 19^{ème} siècle et le premier du 20^{ème}, nous avons pu constater l'importance des maçons dans les familles. Avant 1914 la majorité des recensements ne donne la profession que pour les chefs de famille, les maçons sont nettement majoritaires. Plus intéressants sont ceux qui donnent les professions de tous les actifs...masculins. On constate ainsi qu'en 1901 par exemple, dans les 5 familles qui habitaient le village, tous les hommes en âge de travailler étaient maçons (8) ou tailleur de pierre (1). On retrouve des chiffres du même ordre en 1906 (9 maçons ou tailleurs de pierre sur 11 actifs. Les deux autres sont cultivateurs, mais ce sont d'anciens maçons. Ou en remontant le temps, en 1881, sur 8 hommes en âge de travailler, 6 sont maçons et les 5 familles comptent toutes au moins 1 maçon. Autrement dit pratiquement tous les hommes ont été maçons, et ils l'ont été de père en fils.

On peut étendre la même remarque aux 2 maisons voisines qui, bien que très proches, constituent un village à part, le Châtaignier. Ici on fait encore

mieux : en 1901, deux maisons, 6 maçons, soit la totalité des hommes en âge de travailler.

Le Châtaignier :

Maison Chirade. Blaise-François Chirade (1898-1965) fut Président du Comité local de libération en 1944, puis maire de Sannat jusqu'en 1956. La maison fut probablement construite par son père Alexis-Edouard, maçon puis entrepreneur, qui migra plus d'une dizaine de fois à Sète pour le compte de l'entreprise Bardet. Mais si en 1898, sur l'acte de naissance de son fils, François (puisque c'est sous ce prénom qu'était connu le maire de l'après-guerre), il est qualifié d'entrepreneur, cela signifie qu'il était plus qu'ouvrier, mais associé dans les chantiers effectués par l'entreprise Bardet, dont le chef était, rappelons-le, Jean Bardet, un voisin très proche des Valettes. Ce n'est pas un hasard si ces deux maisons, la maison Chirade du Châtaignier, et la maison Bardet des Valettes ont un cachet particulier, qui les distingue des autres maisons de maçons.



Ci-dessus la maison d'habitation et page suivante avec le bâtiment agricole.



Maison Barthonnet, construite par Antoine, né en 1876, dont nous ne connaissons qu'une migration, à Nancy en 1902, ou par son père Joseph, également maçon, décédé en 1886. (*Photo ci-dessous*)



Livret d'ouvrier de Jean Terrier

Si Jean Terrier nous intéresse particulièrement, c'est parce que le Président de l'association « Les maçons de la Creuse » a eu la chance de pouvoir se procurer son livret d'ouvrier sur une brocante, et il a eu la gentillesse de nous en fournir une copie. Nous avons déjà eu l'occasion d'évoquer ces livrets d'ouvrier. Pour rappeler ce qu'ils étaient, reprenons ce qui avait été écrit à propos du livret de François Valluche dans le SHP infos N°30.

En principe, mais la règle n'était pas toujours respectée, l'ouvrier faisait d'abord viser son livret par le maire (de Sannat en l'occurrence), qui signait en quelque sorte un laissez-passer qui permettait au maçon de circuler pour se rendre dans la commune où il souhaitait travailler. A la fin de sa période de travail, l'employeur visait à son tour le livret en indiquant les dates d'embauche et de départ. Le maire, ou le commissaire de police de la ville d'accueil, authentifiait éventuellement le paraphe de l'entrepreneur. Sans ce livret dûment rempli, l'ouvrier qui voyageait, surtout s'il le faisait à pied, était passible du délit de vagabondage...qui ne sera aboli en France qu'en 1992 ! Ce livret, instauré sous l'Ancien régime finissant (par un édit de Turgot sous Louis XV), dans le but « *d'entretenir la police et la subordination parmi les ouvriers* », aboli sous la Révolution, puis rétabli par Napoléon Bonaparte, devint facultatif en 1890 et ne disparut vraiment qu'au début du 20^{ème} siècle. C'était un moyen de contrôler les ouvriers, ces « *classes laborieuses* » qu'on assimilait à des « *classes dangereuses* » (pour « l'ordre établi »), mais en même temps il faut reconnaître qu'il protégeait les travailleurs migrants, dont les principaux en France étaient les Maçons de la Creuse, de la méprise de la maréchaussée qui les confondait volontiers avec des vagabonds.

Une loi votée en 1854 rendait moins contraignant le livret en abolissant deux mesures qui assujettissaient les ouvriers à leur employeur. Elle supprimait le droit de rétention du livret (qui empêchait de fait l'ouvrier de quitter l'entreprise, quel que soit le sort que lui réservait son patron), et elle interdisait les annotations. On comprend bien que la demande était forte de la part des ouvriers de voir disparaître les appréciations qui leur interdisaient toute contestation, au risque de ne retrouver aucun emploi.



Après les premières pages qui rappellent les textes réglementaires édictés sous Napoléon III concernant le « livret d'ouvrier », les deux premières pages personnelles dressent le portrait du détenteur de ce « passeport » intérieur. En l'absence de photo, le visage est minutieusement décrit afin de confondre un éventuel usurpateur. Jean Terrier est déclaré être né à Sannat, ce qui est faux, comme nous l'avons vu page 14. L'erreur est d'autant plus étonnante que le livret a été établi par la mairie de Sannat. Sans doute la famille s'est-elle installée aux Valettes peu après la naissance de Jean. L'autre hypothèse qu'on aurait pu imaginer, celle d'une famille habitant aux Valettes, mais d'une mère allant accoucher chez sa propre mère comme cela se produisait parfois, n'est pas plausible, car la mère de Jean, Marie Depoux n'était pas originaire du Mazeau, mais d'un autre village d'Arfeuille-Châtain, Seauve.

Par ailleurs on remarque la jeunesse du migrant, il n'a que 17 ans. Exactement 17 ans, puisqu'il est né le 3 avril 1849. Ce qui paraît, et est, très jeune pour partir loin sur les chantiers, mais qui l'est moins que pour François Valluche dont on a vu que le livret avait été établi alors qu'il n'avait que 14 ans et 7 mois. Le tableau pages suivantes détaille ses migrations.

Migrations Jean Terrier

N°	Type doc	Date autorisation	Destination <i>annoncée</i> et (ou) réelle	Date d'embauche	Date de fin de contrat	Age	Entreprise ou Chantier
1	M+E	28/04/1866	Néris (03) Commentry (03)	26/08/1866	03/11/1866	17	Dechaud. Entreprise de TP à Commentry
2	M+E	10/04/1867	Saône et Loire Montceau les Mines (71)	28/04/1867	30/10/1867	18	Villate + Maire
3	M+E	18/04/1875	Montchanin les Mines (71)	25/04/1875	22/05/1875	26	Velut +Maire de Montchanin
3 bis	E		Le Creusot (71)	13/10/1875	13/11/1875	26	Entreprise Bonny +Commissaire de police du Creusot
4	M+E	19/03/1876	Dijon (21)	03/04/1876	22/04/1876	27	Entr. Demongeat
4 bis	E		Gevrey-Chambertin	05/04/1876	15/08/1876	27	Entreprise Dreuchin
5	M+E	30/03/1877	Dijon (21) Montchanin (71)	01/04/1877	02/11/1877	28	Entreprise Peunet
6	M	17/03/1878	Paris (75)			29	
7	M+E	28/05/1879	Paris (75)	01/09/1879	15/11/1879	30	Barbarin. Chantier Poudrière de Sevran
8	E		Duvy (60) Près Compiègne	20/05/1880	08/12/1880	31	Entreprise Vernaudon frères Chantier Ch de fer
9	M+E	06/03/1881	Paris (75) Duvy (60)	12/03/1881	19/11/1881	32	Entreprise Vernaudon Ch de fer
10	M+E	29/01/1882	Paris (75) Duvy (60)	28/01/1882	16/06/1882	33	Entreprise Vernaudon Ch de fer
10 bis	E		Villers-Cotterêts (60)	06/10/1882	17/12/1882	33	Entreprise Vernaudon Ch de fer
11	M+E	19/02/1883	Paris Villers-Cotterêts	01/03/1883	13/06/1883	34	Entreprise Vernaudon Ch de fer
11 bis	E		Montceau-les-Mines (71)	06/07/1883	18/11/1883	34	Entreprise Taton
12	M+E	19/03/1884	Verdun (55)	Mars/1884	19/11/1884	35	Ent.Bajolot Verdun Chantier Fort de Landrecourt
13	M	22/03/1885	Damery (51) Près Epernay	21		36	
14	M	02/05/1886	Chagny (71)			37	

N°	Type doc	Date autorisation	Destination <i>annoncée</i> et (ou) réelle	Date d'embauche	Date de fin de contrat	Age	Entreprise ou Chantier
15	M	03/07/1887	Coussey (88). Près Neufchâteau	03/04/1887		38	
16	M+E	12/04/1888	Colombey (54) Entre Nancy et Neufchâteau	16/04/1888	06/11/1888	39	Entreprise Coulain. Chantier Chemin de fer
17	E		Meuse	09/04/1889	21/11/1889	40	Entr. Giron Perrin Gondrecourt (55)
18	M+E	26/03/1890	La Voulte (07)	29/03/1890	24/11/1890	41	Entreprise Raphanaud. Chantier Chemin de fer
19	M+E	03/04/1891	Bourges (18)	09/04/1891	10/11/1891	42	Entreprise Radenac Chantier Chemin de fer
20	E		Montchanin (71)	06/04/1893	26/11/1893	44	Entreprise Lemmeunier
21	E		Sète (34) - Narbonne (11)	1896		47	Ent. Jean Bardet (Sète et Sannat)
22	E		Sète (34) - Narbonne (11)	1897		48	Ent. Jean Bardet (Sète et Sannat)
23	E		Sète (34) - Narbonne (11)	1898		49	Ent. Jean Bardet (Sète et Sannat)
24	E		Saint-Cloud (92)	27/04/1899		50	Entreprise de TP. Debarle et Savart Chantier : Réservoir de St-Cloud. Visé par Com de police

Année 1866 (17 ans)

Sa première migration, comme celle de François Valluche, doit prendre la forme d'une initiation au métier de maçon. Elle ne le mène pas très loin, à Commeny, près de Montluçon, et pour une courte durée, un peu plus de 2 mois. L'autorisation de voyage avait été donnée par le maire, Marien Rayet, (maire de 1862 à 1870) pour Nayrie (Allier), en fait Nérès, mais c'est dans la ville voisine de Commeny que Jean Terrier vint commencer son apprentissage de maçon. Commeny était alors une ville en pleine expansion (François Valluche y migra également plusieurs fois). Sa population, qui fut longtemps moins importante que celle de Sannat (par exemple 1424 habitants en 1841, contre 1729 pour Sannat), augmenta

fortement après cette date pour atteindre 12.632 en 1896. Ce considérable essor fut permis par deux opportunités, l'exploitation d'un bassin houiller et la complémentarité avec Montluçon qui, relié au Berry par le fameux « Canal du Berry » terminé en 1845, pouvait recevoir le minerai de fer extrait dans cette région. La fabrication de fonte et d'acier prospéra alors aussi bien à Commentry avec « Les forges de Commentry » devenues en 1862 la « Compagnie de forges de Chatillon et Commentry », qu'à Montluçon avec l'usine Saint-Jacques à la Ville-Gozet (qui compta jusqu'à 3000 ouvriers sur le site de l'actuel centre commercial), ou plus loin à Vierzon. Le besoin en construction de bâtiments devint alors énorme et de nombreux maçons de la région logiquement vinrent y travailler. Dans le cas de Jean Terrier, ce fut dans l'entreprise Dechaud, une entreprise de travaux publics de Commentry.

Année 1867 (18 ans)

L'autorisation pour se rendre en Saône-et-Loire, dans une commune dont le nom est illisible, est donnée par le Maire Marien Rayet le 10 avril 1867. C'est en fait à Montceau-les-Mines que Jean Terrier poursuivra son apprentissage de maçon, en effectuant une migration presque normale, de 6 mois, du 28 avril au 30 octobre. Le certificat est signé « Villatte », on ne sait pas s'il était l'entrepreneur. Montceau-les-Mines, comme Commentry, et pour les mêmes raisons, connaît dans cette deuxième moitié du 19^{ème} siècle son âge d'or, mais à un niveau supérieur. Entre 1856 et 1901 sa population est multipliée par 13, passant de 2.206 habitants à 28.779. Mêmes causes, mêmes effets, la présence d'un bassin houiller, d'un canal, le Canal du Centre, de gisements de minerai de fer à proximité, tout cela a permis la naissance puis l'essor de la métallurgie, notamment dans cette aire industrielle, de Montceau-les-Mines, Montchanin, Blanzay et le Creusot.

Afin de valider la signature de Mr Villatte, un représentant du maire a ajouté sa signature et le tampon de la Mairie de la ville. On retrouvera cette pratique à la migration suivante, puis elle disparaîtra par la suite.

Années 1868 à 1874

Pas de migrations. On connaît la raison. Jean Terrier a tiré un mauvais numéro lors du conseil de révision. Ses parents n'avaient certainement pas les moyens d'avoir recours à un remplaçant, aussi dût-il partir 5 ou 6 ans, de 20 à 25 ans. On a vu que son service militaire s'est achevé au début du printemps 1875, il y était parti, on l'a dit en 1869 ou 1870, il aurait pu migrer en 1868. Pourquoi ne l'a-t-il pas fait ? Nous l'ignorons.

Année 1875 (26 ans)

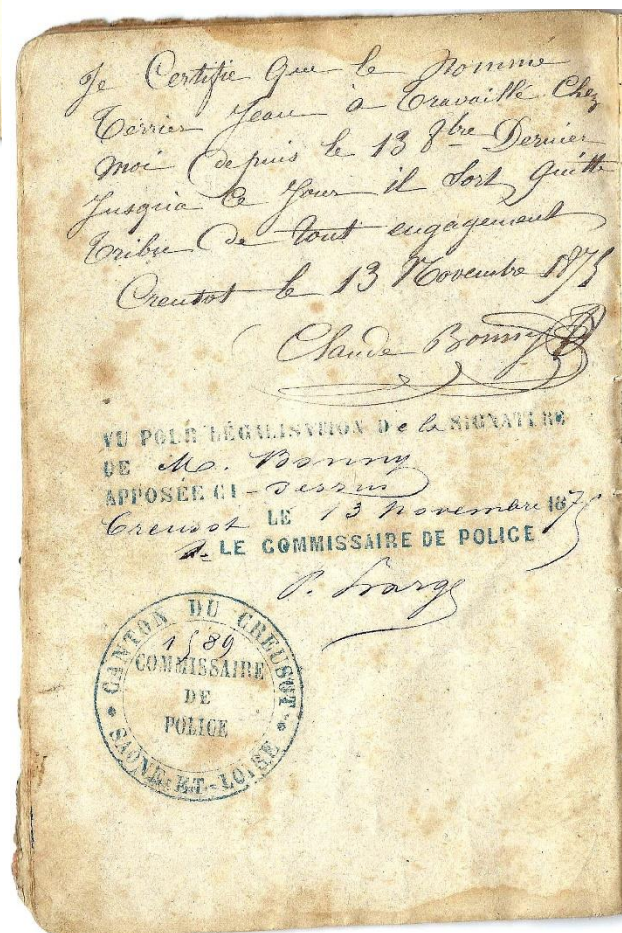


Mines en 1867, et celui de Sannat en 1875. Même si la Troisième République n'est pas encore bien affermie sur ses bases, l'Empire de Napoléon III n'est plus...et l'aigle impérial a disparu au profit des palmes républicaines. La Révolution de 1870 est passée par là !

Jean ne restera qu'un mois dans l'entreprise de Montchanin où son livret est signé par un Mr Velut le 22 mai 1875 (et légalisée par le représentant du maire le 1^{er} juin). L'étape suivante le conduisit tout près, dans la capitale de ce bassin industriel, le Creusot, capitale de la sidérurgie et de la métallurgie françaises à ce moment-là. Les annotations du chef d'entreprise, Claude

Moins de deux semaines après son mariage, célébré à la mairie de Sannat, Jean Terrier retournait en cette même maison commune pour y faire viser son livret par le nouveau maire de Sannat, le Comte Henry de Verdalle. La commune annoncée est bien celle où notre migrant se rendit, Montchanin. Jean Terrier revenait dans la région de sa précédente migration, dans le bassin industriel du Creusot-Montceau-les-Mines.

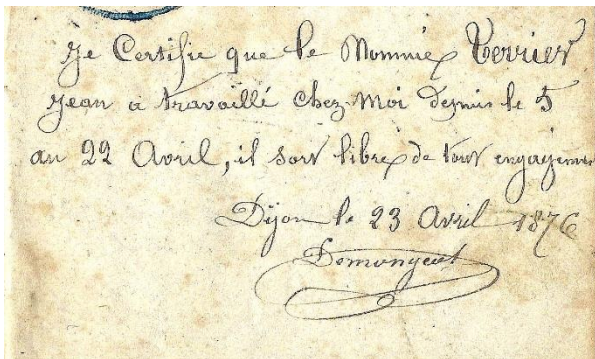
On peut remarquer la différence entre le tampon de Montceau-les-



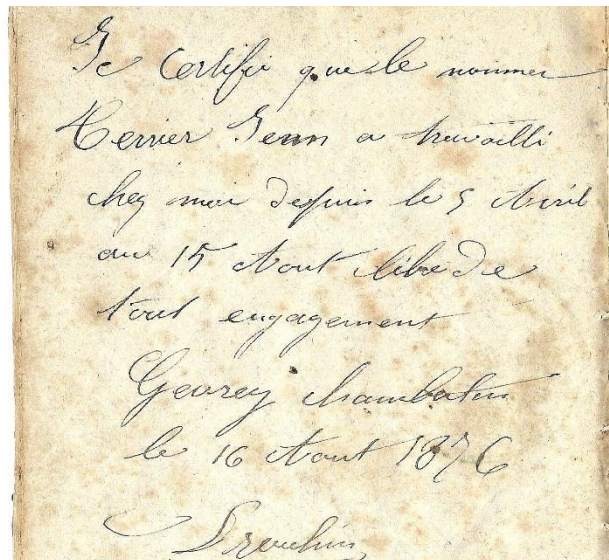
Bonny indiquent qu'il n'a travaillé dans l'entreprise qu'un mois, du 13 octobre au 13 novembre 1875. Qu'a-t-il fait entre le 22 mai et le 13 octobre ? Une raison impérative l'a-elle contraint à revenir à Sannat (comme par exemple le fait que sa femme portait à ce moment-là son premier enfant, son fils Jean-Baptiste, qui naîtra le 10 janvier 1876), ou s'est-il retrouvé au chômage, ou a-t-il omis de faire signer son livret. Nous l'ignorons. Au Creusot, ville dotée d'un commissariat, c'est le Commissaire de police qui légalisa la signature de l'entrepreneur.

Année 1876 (27 ans)

Jean reste en Bourgogne, mais un peu plus au nord, en Côte d'or. Henry de Verdalle signe l'autorisation de se rendre à Dijon le 19 mars 1876, Jean embauche dans l'entreprise Demongeat le 3 avril, mais il n'y reste que très peu. Nous avons une contradiction dans les dates.



Je Certifie que le Nomme Verrier Jean a travaillé chez moi depuis le 5 au 22 Avril, il sort libre de tout engagement
Dijon le 23 Avril 1876
Demongeat



Je Certifie que le nomme Verrier Jean a travaillé chez moi depuis le 5 Avril au 15 Août libre de tout engagement
Gevrey-Chambertin le 16 Août 1876
Drouhin

A gauche il a travaillé dans l'entreprise du 3 au 22 avril, et à droite du 5 avril au 15 août. Les dates se chevauchent. La première entreprise est à Dijon, la seconde, toujours en Côte d'or, à Gevrey-Chambertin, à une vingtaine de kilomètres. Il est probable que les deux entreprises étaient liées et ont pratiqué un échange d'ouvrier, et que la période du 5 au 22 avril a été un temps de flottement où Jean a travaillé tantôt pour le compte d'une entreprise, tantôt de l'autre...à moins que le deuxième entrepreneur se soit trompé de date !

Année 1877 (28 ans)

Le nouveau maire de Sannat, élu l'année précédente, Stanislas Vallanet, notaire de son état et républicain de circonstance plus que conviction (Voir l'article sur les élections municipales à Sannat sous le Second Empire)¹, qui

¹ <https://sannat-hetp.fr/wp-content/uploads/2022/06/58a1-Elections-municipales-1848-PDF.pdf>

venait de succéder au monarchiste Henry de Loubens de Verdalle, délivrait le 30 mars une autorisation pour se rendre à Dijon. Deux jours plus tard Jean Terrier embauchait, comme deux ans auparavant, à Montchanin, dans l'entreprise Peunet. Il devait y rester jusqu'au 2 novembre, soit une migration de 7 mois.

Année 1878 (29 ans)

Changement complet de cap. Toutes les migrations de Jean Terrier, à l'exception de la première, s'étaient déroulées en Bourgogne, dans deux départements contigus, la Saône-et-Loire et la Côte d'or. Cette fois, c'est à Paris que migre notre maçon sannatois. Mais nous n'avons aucune autre information car le livret n'est revêtu que de l'autorisation du maire, Stanislas Vallanet, datée du 17 mars.

Année 1879 (30 ans)

Retour à Paris, visa délivré le 28 mai, mais embauche seulement le 1^{er} septembre. Il serait surprenant d'effectuer le voyage à Paris aussi tardivement, même si le train assure la liaison entre Montluçon et la capitale depuis 1861 (mais il faudra attendre 1885 pour pouvoir le prendre à Evaux). Il est probable que Jean Terrier ait travaillé sur un autre chantier auparavant mais que cela n'ait pas été mentionné sur le livret. Du 1^{er} septembre au 15 novembre il a travaillé sur le chantier de la poudrerie de Sevran, dans l'actuel département de la Seine-Saint-Denis. Il ne s'agissait pas de la construction, la poudrerie était entrée en fonction 5 ans plus tôt en 1873, mais de travaux d'extension, ou de finition. Elle devait pendant exactement un siècle, jusqu'en 1973, fabriquer de la poudre à usage civil ou militaire.

Année 1880 (31 ans)

Les 4 années suivantes, Jean Terrier va les passer dans le même département, l'Oise, dans la même entreprise, Vernaudon, sur le même type de chantier, la construction de voies ferrées et l'aménagement des structures qui leur sont liées, bâtiments et ouvrages d'art. La ligne de chemin de fer est celle qui relie le Nord de la France à Paris, que l'on double à ce moment-là, pour assurer le très important trafic de marchandises, en particulier celui du charbon venu des mines du Nord. Charbon nécessaire à l'activité industrielle qui utilise principalement la force motrice des machines à vapeur, alimentées par ce combustible, nécessaire également au transport par train, et au chauffage. Le tronçon sur lequel travaille

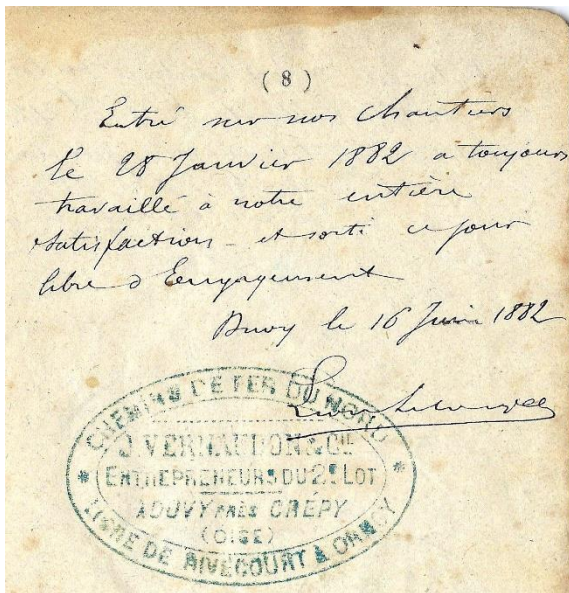
l'entreprise Vernaudon, pour le compte de la « *Compagnie des chemins de fer du Nord* », est celui qui va de Rivecourt à Ormoy, sur une trentaine de km, au sud-ouest de Compiègne. L'entreprise Vernaudon est basée à Duvy, petite commune qui est justement située sur la ligne. Pour cette année 1880, il est arrivé le 20 mai (sans le visa du maire) et il est reparti le 8 décembre, passant ainsi 7 mois et demi sur les chantiers du chemin de fer.

Année 1881 (32 ans)

Alors que le visa accordé par le maire Stanislas Vallanet le 6 mars l'est pour Paris, c'est à nouveau dans l'Oise que Jean Terrier retourne sur le chantier du Chemin de fer de Rivecourt à Ormoy, au sein de l'entreprise Vernaudon, pour le compte de la Compagnie des chemins de fer du Nord. Il y travaille du 12 mars au 19 décembre, soit la plus longue période depuis le début de ses migrations, un peu plus de 9 mois.

Année 1882 (33 ans)

Même scénario, visa pour Paris le 29 janvier, migration identique à la précédente, dans l'entreprise Vernaudon pour la construction et l'aménagement de la même voie ferrée, mais cette fois en deux lieux différents : le même que précédemment du 28 janvier au 16 juin, puis à



Villers-Cotterêts, du 6 octobre au 17 décembre. Comment expliquer cette longue interruption de près de 4 mois au cours de l'été ? Un retour à Sannat, ou un autre chantier non mentionné. On peut exclure l'hypothèse d'un licenciement alors que l'on est en pleine construction d'une ligne de chemin de fer et que Jean Terrier semble être apprécié de son employeur qui a ajouté dans la phrase habituelle « a toujours travaillé à notre entière satisfaction ». Notons

une petite erreur de date en janvier, le maire a signé le visa le 29 janvier, et l'entrepreneur certifie que Jean est entré sur ses chantiers le 28 janvier !

Année 1883 (34 ans)

Le même scénario se poursuit...et interroge. Pourquoi demander un visa pour Paris, et aller au-delà, plus au nord, dans l'Oise où l'attend le même

entrepreneur. Le décalage de date entre le visa et l'embauche à Villers-Cotterêts, toujours pour le compte de Vernaudon et des chemins de fer du nord permet d'entrevoir une possibilité d'explication. Le visa est signé le 19 février et l'embauche se produit le 1^{er} mars, soit 10 jours plus tard. C'est plus qu'habituellement. Peut-être Jean fait-il étape à Paris en espérant y trouver un travail où il serait mieux payé, et faute d'y être parvenu, se rabat-il sur son chantier de l'Oise. Il revient donc à Villers-Côtterêts, du 1^{er} mars au 13 juin, redécoupe sa migration en deux comme il l'a fait l'année précédente, mais cette fois il quitte l'Oise pour revenir dans un département et une ville qu'il connaît bien, la Saône-et-Loire et Montceau-les-Mines, où il est embauché par l'entreprise Taton du 6 juillet au 18 novembre.

Année 1884 (35 ans)

Changement important cette année. Changement de région, avec pour la première fois la Lorraine, dont nous savons qu'elle devint, dans ces années là, la destination principale des migrants sannatois. Changement de nature de l'ouvrage, on passe du civil au militaire.



Fort de Landrecourt.

Ce fort situé près de Verdun, construit entre 1883 et 1886 fait partie du système de défense, dit Séré de Rivières, du nom de son initiateur, conçu après la défaite de 1871, pour se protéger des offensives, notamment allemandes. Il s'agit d'ouvrages semi-enterrés, nombreux dans l'est de la France, notamment autour de Verdun. Jean-Terrier participa à la construction de celui-ci, pour le compte de l'entreprise Bajolot de Verdun, de « fin mars » au 19 décembre 1884.

Année 1885 (36 ans)

Pour cette année-là, nous n'avons que le visa du maire, Stanislas Vallanet, en date du 22 mars. Il était accordé pour Damery dans le département de la Marne. Ce village, à peine plus grand que Sannat à cette époque, situé près d'Épernay, dans la « Montagne de Reims » appartient à la zone du vignoble champenois. Il a la particularité d'être traversé par la Marne et par le canal latéral à la Marne...et il y a une écluse à Damery. Comme Jean Terrier a passé une grande partie de sa vie de maçon à travailler sur les infrastructures, dans les Travaux Publics, on peut imaginer qu'il est venu là pour travailler sur le canal, à moins que ce soit dans la cave d'un vigneron !

Année 1886 (37 ans)

Comme l'année précédente notre information se résume au visa du maire, assez tardif, le 2 mai, pour un retour en Saône-et-Loire, mais dans une région différente des fois précédentes. Nous ne sommes plus dans le « pays noir » du Creusot, mais dans la région du vignoble Bourguignon, à Chagny, où passe aussi un canal, le canal du Centre, et où prospèrent à cette époque une industrie basée sur la tuile et la brique. Pour quel secteur d'activité a travaillé Jean Terrier ? Nous l'ignorons.

Année 1887 (38 ans)

Nous n'avons pour cette année encore que le visa du Maire, Léonard Malterre, qui nous indique que Jean Terrier devait se rendre à Coussey, commune située dans l'ouest du département des Vosges, entre Donrémy, illustre village qui a vu naître Jeanne d'Arc et Neuchâteau. Ce visa est daté du 3 avril.

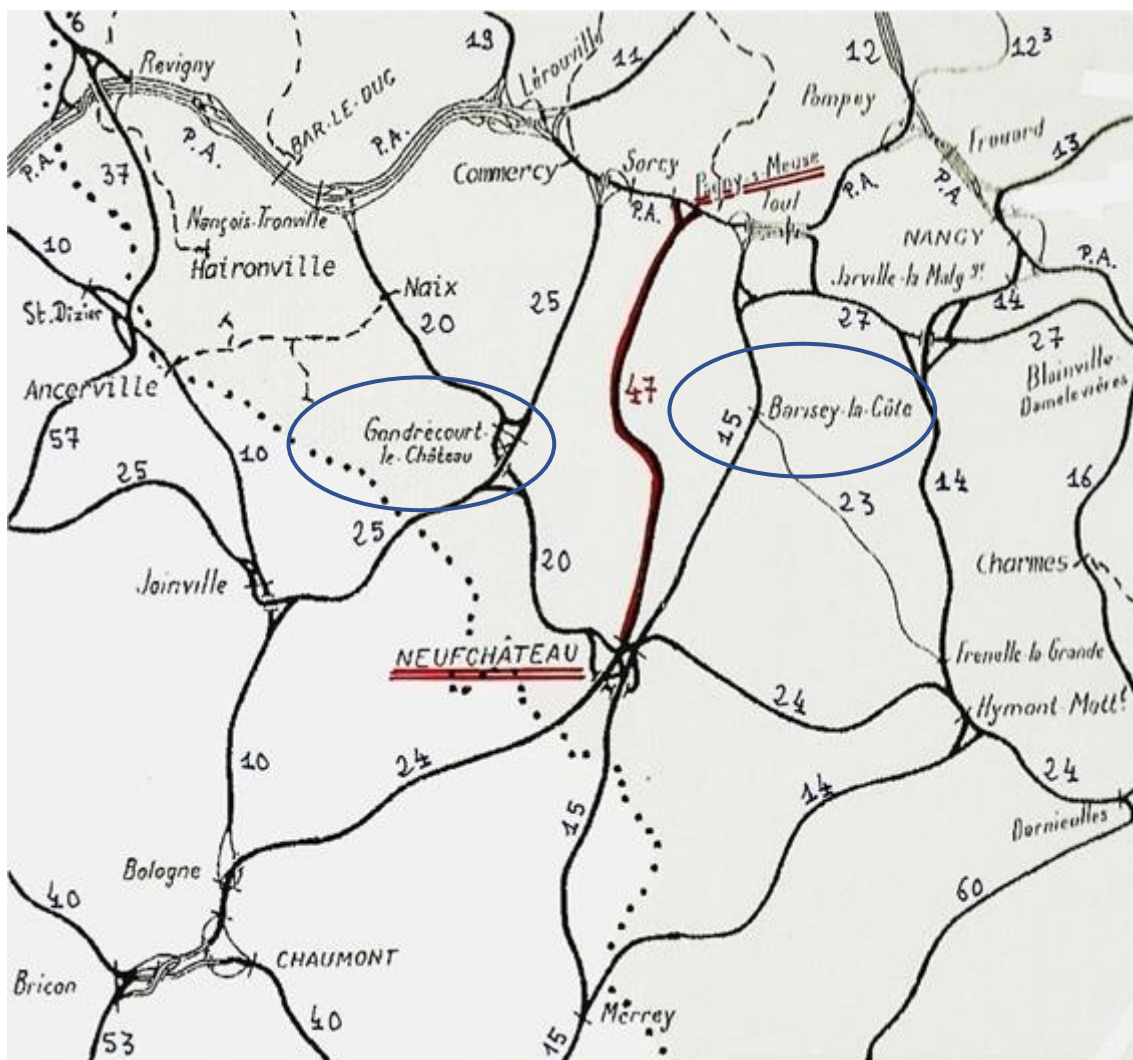
Année 1888 (39 ans)

Date et destination presque identiques à celles de l'année précédente. Léonard Malterre signe cette fois, le 12 avril un visa pour Colombey en Meurthe et Moselle (Il s'agit de Colombey-les-Belles, à ne pas confondre avec Colombey-les-Deux-Eglises, village de Haute-Marne qui doit sa célébrité au Général de Gaulle). Cette fois on connaît l'entreprise pour laquelle a travaillé Jean Terrier. Il s'agit de « l'entreprise Coulain » de « Saulxures », probablement Saulxures les Nancy, près de Nancy, ville située à une petite vingtaine de kilomètres de Colombey les Belles. Mais il existe deux « Saulxures » dans les Vosges, un lointain, Saulxures-sur-Moselotte et un plus proche, près de Vittel, Saulxures-lès-Bulgnéville). Comme on sait sur quel type de chantier a travaillé notre migrant en 1888, à nouveau pour

*Entre sur les chantiers de
 l'entreprise Couvain ligne
 de Neuchâteau à Barisey
 le 16 Avril 1888
 Sorti ce jour-là et tout
 en passant
 Soulevé le 6 Nov. 1888
 J. Beron*

le compte des chemin de fer, ces
 précisions géographiques nous
 permettent d'affirmer qu'en 1887 le
 chantier était de même nature. Il
 s'agissait en l'occurrence de la ligne
 « de Neuchâteau à Barisey » Barisey-
 la-Côte, tronçon de la ligne
 Neuchâteau-Toul qui permettait de
 relier Neuchâteau à Nancy, comme le
 montre la carte ci-dessous (ligne 15

des Chemins de fer de l'Est).



Wikipédia, d'où est extraite cette carte, nous apprend en outre que la
 section entre Neuchâteau et Barisey-la-Côte a été ouverte le 1^{er} juin 1889,
 ce qui cadre bien avec la période où Jean Terrier travaillait sur ce chantier
 (du 16 avril au 6 novembre). La situation géographique de Coussey, juste au

nord de Neufchâteau et son intérêt pour les travaux ferroviaires nous autorisent à penser que l'année précédente (1887) il avait déjà travaillé sur cette ligne Neufchâteau-Barisey.

Année 1889 (40 ans)

La période de migration est à peu près la même que la précédente, du 9 avril au 21 novembre, la destination aussi, Gondrecourt-le-Château, dans la Meuse, mais à la limite des Vosges, à proximité de Neufchâteau encore une fois. Du moins est-ce le siège social de l'entreprise Giron-Perrin qui l'employait. On peut remarquer sur la carte précédente que Gondrecourt-le-Château est un important nœud ferroviaire, et sans doute le travail ne manquait-il pas à ce moment-là pour un maçon qui s'était spécialisé dans les aménagements ferroviaires, et qui y avait noué des relations.

Année 1890 (41 ans)

Pour l'année 1890 les informations sont plus complètes. Nous avons le visa du maire, un nouveau maire, Gustave Menut, élu en 1889. Le visa est signé le 26 mars, la destination indiquée est La Voulte dans l'Ardèche. Et c'est bien à La Voulte-sur-Rhône que devait embaucher Jean Terrier trois jours plus tard, le 29 mars. L'employeur, l'entreprise Raphanaud était domiciliée à Saint-Laurent du Pape, commune limitrophe de La Voulte, et le chantier était encore ferroviaire, puisqu'il se situait sur la ligne « *de La Voulte au Cheylard* ». Voici ce que Wikipédia dit de cette ligne :

C'est en 1886 que la Compagnie des Chemins de Fer Départementaux débute le projet incroyablement ambitieux de créer une voie ferrée entre la Voulte et le Cheylard. Malgré les coûts de construction très élevés, cette ligne est mise en service le jeudi 10 septembre 1891. Les trains sont composés de voitures de voyageurs à compartiments, une avancée technologique qui a permis aux habitants du Cheylard de rejoindre Valence en moins de trois heures, contre huit auparavant, et Lyon en moins de six heures. La vitesse moyenne dépassait rarement les 20 km/h, pourtant les incidents sur cette voie furent nombreux : déraillement en 1891 suite à une coulée de boue à Saint-Sauveur-de-Montagut, avarie de machine, mauvaise qualité des rails...

En 1898 est décidée la construction du second réseau du Cheylard à Saint-Agrève et les travaux commencent l'année suivante. Ce tronçon apparaît très audacieux : le dénivelé à gravir et le nombre important de ravins et gorges des Boutières à franchir nécessitent la construction de plusieurs tunnels, viaducs et d'immenses tranchées. C'est en 1903 que le premier train en provenance du Cheylard entre en gare de Saint-Agrève.

Et l'illustre avec une ancienne carte postale :



Cette ligne, qui traverse la montagne ardéchoise, autrement dit le Vivarais, est devenu aujourd'hui une vélo route très appréciée, connue sous le nom de « Dolce Via ». Jean Terrier travailla sur cette ligne du 29 mars au 24 novembre.

Année 1891 (42 ans)

A nouveau nous bénéficions des deux sources d'information, le maire de Sannat, Gustave Menut qui signe le visa le 3 avril pour Bourges, et l'entreprise qui l'accueille du 9 avril au 10 novembre, « *Radenac Père et fils* », de Veaugues, dans le Cher, près de Cosne sur Loire. Jean Terrier a réduit sa distance de migration, mais il n'a pas changé d'activité. C'est toujours pour les chemins de fer qu'il travaille, sur la ligne de Bourges à Cosne-sur-Loire. Là encore les dates de construction de la ligne correspondent bien à la migration de Jean Terrier. Voici ce qu'en dit Wikipédia.

A la suite des faiblesses constatées lors de la guerre franco-prussienne de 1870, une diagonale ferroviaire stratégique du sud-ouest au nord-est de la France, qui montrera toute son utilité pendant la Première Guerre mondiale, est mise en place à la fin du XIX^e siècle en prévision de nouveaux conflits dans l'est de la France. La ligne de Bourges à Cosne, concédée à la Compagnie du chemin de fer de Paris à Orléans (PO) en constitue un segment. Après avoir été déclarée d'intérêt public en 1888, elle fut ouverte à l'exploitation le 18 décembre 1893. À double voie dès l'origine, elle a été mise à voie unique en 1950. Le service voyageurs cessa en juin 1966.

Aujourd'hui la voie est abandonnée et partiellement reconvertie en vélorail et en voie verte.

Même si cette ligne a nécessité moins d'ouvrage d'art que celle de l'Ardèche, un viaduc important fut construit près de Sancerre, le viaduc de Saint-Satur.

Peut-être Jean Terrier a-t-il participé aux travaux de fondation. St-Satur est situé tout près de Veaugues. Voici ce que l'on trouve sur Wikipédia concernant ce viaduc.

Jeté sur le vallon du Ru, dont il surplombe le thalweg de 28,80 m, le viaduc se déploie en 26 arches de 13 m d'ouverture sur 428,65 m de longueur (prise sur l'axe), en une majestueuse courbe de 500 m de rayon.

La ligne de Bourges à Cosne qu'il desservait et qui faisait partie de la voie stratégique de Bourges à Toul a été décrétée d'utilité publique le 31 juillet 1888. Pour cette raison, l'infrastructure du viaduc a été complètement aux frais de l'Etat. Seule, la superstructure (ballastage et pose de voie) a été assurée par la Compagnie des chemins de fer de Paris à Orléans (P.O.)

Tous les travaux ont été réalisés en trois campagnes. La première, en 1891, a été consacrée aux fouilles qui ont nécessité 22.000 mètres cubes de déblais et aux fondations qui ont englouti entre 4 et 12 m de profondeur, 14.000 mètres cubes de maçonnerie bétonnée, en pierres de Fontenay. Vingt-quatre piles reposent sur la roche compacte. Seules, les piles 22 et 23, situées entre la route de Sancerre et le chemin des Braies, ont été construites sur des pieux de 0,30 m de diamètre et de 2,50 m à 11,50 m de long. Les travaux d'élévation extérieure, sauf le couronnement, ont été exécutés au cours d'une deuxième campagne, du 14 mars au 18 septembre 1892. Ils ont exigé 21.000 mètres cubes de maçonnerie.

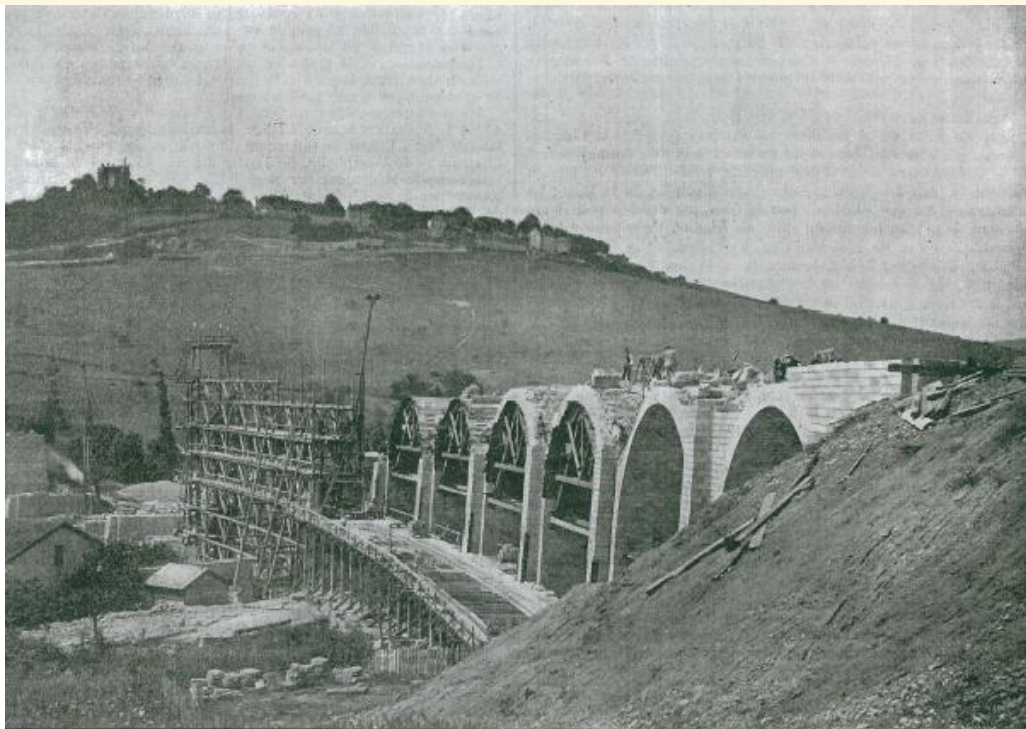


FIG. 3. — Extrémité du viaduc de Saint-Satur, côté de la culée Cosme. Vue du pont de service (d'après une photographie).

Année 1893 (44 ans)

Pour la première fois depuis 1875, **en 1892** le livret ne mentionne **aucune migration**.

Est-ce dû à un oubli « administratif », une impossibilité, un problème de santé ? Ou à une autre raison qui pourrait être la suivante. Le répertoire des formalités hypothécaires nous permet de constater qu'en 1891 (le 2 mars) et en 1892 (le 2 février et le 18 juin) ont été enregistrées trois créances à son nom d'un montant respectif de 950, 900 et 730 francs, ce qui représente aujourd'hui des sommes à peu près 10 fois supérieures en euros (c'est-à-dire 950 francs=9500 euros). Mais la première créance est à charge. C'est donc une somme qu'il doit, alors que pour les deux autres, l'argent lui est dû. Par ailleurs ce même 2 mars 1891, Jean Terrier a accepté une cession évaluée à 1390 F, et une autre « case » du répertoire nous apprend qu'une certaine Françoise Terrier des Valettes a fait une cession d'un montant de 1390 F. Dans les deux cas on ignore le protagoniste, mais là on le devine facilement. La cession doit être une vente de terrain de la cousine des Valettes, qui justement deux semaines plus tôt (le 16 février) s'est mariée à Sannat avec un cultivateur de Saint-Priest (Jean-Baptiste Bonneaud). En fait la dette de Jean, d'un montant de 950 F, a sans doute été enregistrée par le notaire le même jour que la cession de terrain, ce qui signifie que Jean a versé 1/3 de la somme le jour de la transaction et a signé une reconnaissance de dette pour le reste. Quant aux deux autres créances, l'argent qu'on lui doit en février 1892, puis en juin de la même année, elles peuvent très bien provenir d'un travail effectué dans la région. En 1892 Jean Terrier n'aurait-il pas travaillé au pays, à son compte, comme artisan en quelque sorte, pour construire ou participer à la construction de maisons, ou de bâtiments agricoles, pour le compte de paysans plus aisés, ou d'autres clients. Tout le monde n'était pas maçon à Sannat ou dans les communes environnantes ! Suivant les cas le paiement aurait pu être comptant ou différé. Pour quelle autre raison des sommes aussi importantes auraient-elles pu lui être dues ?

Pour se faire une idée de ce que représentent ces différentes sommes, on peut utiliser le convertisseur INSEE. 1 F de 1900 = 4€ d'aujourd'hui. Mais si l'on raisonne en pouvoir d'achat, le salaire moyen d'un maçon à Paris étant de 7 francs par jour à cette époque (=180 FR/mois si on accorde le dimanche chômé), et le salaire moyen ouvrier en 2022 étant de 1800 €, on est plutôt dans un rapport de 1 à 10. Ou on peut dire que 900 F équivaut vers 1900 à 5 mois de salaire d'un ouvrier maçon.

Mais en 1893 Jean Terrier reprend son bâton de migrant pour revenir en des lieux qu'il connaît bien, la Saône-et-Loire, et plus précisément Montchanin. Il y est embauché par l'entreprise Lemmeunier qui l'emploie du 6 avril au 26 novembre.

Suit une nouvelle période d'interruption dans l'énumération des migrations que nous restitue le livret. Les années 1894 et 1895 sont vierges. Interruption des migrations ou relâchement de la pression administrative. On a vu en présentation du livret qu'il avait cessé d'être obligatoire et qu'il était devenu facultatif en 1890. On peut aussi imaginer qu'un homme qui a migré depuis près de 30 ans (il a commencé en 1866), presque chaque année, à l'exception des 5 ans de service militaire, et peut-être même de guerre, ait besoin de se reposer un peu. A moins que ce soit pour construire la maison actuelle qui aurait remplacé une maison plus petite ou moins confortable, surtout s'il a acheté 3 ans plus tôt un terrain un peu plus conséquent. Peu de maçons ont gravé la date de construction de leur maison sur le linteau de la porte d'entrée. Mais par exemple Auguste Deblot, tailleur de pierre à la Ville du Bois toute proche, l'a fait. Sa maison ressemble beaucoup à celle de Jean Terrier, et nous apprenons par l'inscription sur le linteau, qu'elle a été construite en 1897. Date très proche de 1894 ou 1895... (Cette maison possède en plus des bas-reliefs sculptés sur la façade et sur les cheminées qui font son originalité).



Maison Deblot à la Ville du Bois. (La maison Terrier à la Chassagnade se situe page 14).

Cependant le livret n'est pas terminé, et il va nous offrir 5 nouvelles années de migrations, de 1896 à 1900.

Années 1896-1897-1898 (37-38-39 ans)



Le texte de la page de droite est difficilement lisible, aussi en voici la transcription :

Nous soussigné certifions que le sieur Jean Terrier a travaillé sur nos chantiers en qualité de maçon et de chef maçon pendant les années 1896 - 1897 - 1898 sur différents chantiers tels que : Construction de blocs artificiels sur les jetées du front de Cette. Construction d'un phare à Cette. Travaux de revêtement sur les chemins de fer du Midi à Cette, et enfin travaux d'agrandissement de la gare de Narbonne.

Nous avons toujours été très satisfaits de ses services.

Narbonne le 21 décembre 1898

Signé : Bardet et Coulon

(La ville dont le nom s'écrivait Cette devint officiellement Sète en 1928)

Plus trois tampons : Un rond « *Jean Bardet entrepreneur* » et deux rectangulaires identiques « *Agrandissement de la gare de Narbonne* »

Quelques remarques :

La première, c'est de retrouver un entrepreneur Sannatois que nous connaissons bien désormais, puisque nous avons largement parlé de lui dans notre précédent numéro de SHP infos². Il s'agit du maçon des Valettes, devenu chef d'entreprise à Sète, Jean Bardet. Mais quoi de plus naturel somme toute, que le voisin de la Chassagnade, qui habite juste en haut du petit bout de chemin qui grimpe sur le versant de la vallée pour conduire du village de l'un à celui de l'autre, qui de plus est lui-même originaire des Valettes, aille travailler chez celui qui est sans doute plus qu'un voisin, un ami. (Ils ont 3 ans d'écart et se connaissent depuis leur enfance passée aux Valettes).

La deuxième remarque devient question : L'attestation concerne globalement trois années, sans autres précisions. Jean Terrier est-il resté trois années complètes à Sète, ou à proximité, sans revenir à Sannat, sachant que dans le Midi, surtout en bord de mer, les travaux de maçonnerie sont peu gênés par le gel hivernal ? Ou bien est-il revenu chaque hiver, mais il a semblé superflu de le mentionner ?

La troisième remarque est de constater que l'intérêt de Jean Terrier pour les travaux publics en général, et les chemins de fer en particulier ne faiblit pas : Travaux ferroviaires pour la Compagnie des chemins de fer du Midi à Sète ou à Narbonne, travaux portuaires à Sète (phare et jetée).

Quatrième remarque : Outre la mention positive sur la qualité de son travail (qui avait déjà été notée en 1882 dans l'Oise), on voit que Jean Terrier occupe désormais la fonction de « chef maçon », qu'on pourrait assimiler actuellement à celle de chef d'équipe et plus probablement de chef de chantier.

² L'entrepreneur Jean Bardet a été évoqué dans un autre article traitant d'un crime commis à Sannat <https://sannat-hetp.fr/wp-content/uploads/2023/08/Gabriel-Parry-pour-site-PDF.pdf>



Cinquième remarque : La plus grande partie des chantiers s'est déroulée à Sète, mais le dernier (puisque c'est là que l'attestation a été signée) a été réalisé un peu plus loin, à Narbonne,

afin d'y agrandir la gare. Narbonne n'est pas situé dans l'Hérault, contrairement à Sète, mais juste de l'autre côté de la limite départementale, dans l'Aude. 80 km environ sépare les deux villes. Cela nous donne une idée de la taille de l'entreprise de Jean Bardet qui pouvait se permettre d'accéder à des chantiers d'une certaine importance, et relativement éloignés.

Années 1899-1900 (50 et 51 ans)

Cette migration est la dernière que mentionne le livret, et probablement la dernière de Jean, puisqu'il reste une page blanche et qu'il semble peu probable qu'il n'ait pas mis un point d'honneur à compléter le livret si une ultime migration l'avait permis. Jean a désormais passé les 50 ans, il est peut-être temps d'arrêter !

Cette dernière migration le conduit en Région Parisienne, où il n'était pas revenu depuis plus de 20 ans, à Saint-Cloud exactement, dans l'actuel département des Hauts de Seine, pour y construire un réservoir. Comme à Sète, l'attestation de l'employeur, l'entreprise de Travaux publics Debarle fils et Savart, qui couvre la période du 27 avril 1899 au 15 août 1900 semble prouver que la migration a été continue, ici sur deux années. Ce qui confirmerait que cette hypothèse était bien valable pour Sète. On peut donc penser qu'à la fin de ses exils temporaires, Jean Terrier était plus lassé par les voyages que par l'éloignement, ou qu'il avait constaté qu'il était plus profitable de travailler en continu pendant une plus longue période.

Un mot sur ce réservoir de Saint-Cloud, ce n'est pas un banal réservoir d'eau potable d'une ville moyenne, mais le plus grand réservoir qui alimente les Parisiens en eau potable, et probablement l'un des plus grand, sinon le plus grand de France. Un bel article d'un internaute livre une quantité

d'informations sur les réservoirs de la capitale qui intéresseront particulièrement nos adhérents parisiens à l'adresse suivante :

<http://keblo1515.free.fr/souterrinterdit/reservoirs.htm>

On y apprend que Paris compte 5 réservoirs principaux dont celui de Saint-Cloud (92) aussi appelé « *Le réservoir de l'ouest ou le réservoir de l'Avre ou le réservoir de Montretout, situé rue de l'Avre à côté de l'hippodrome de Saint-Cloud. Il est composé de 4 bassins construits entre 1891 et 1938 pour contenir les eaux provenant de l'aqueduc de l'Avre, qui débute au nord de la région Centre. Il a une capacité de 426.000 m³ ce qui en fait le plus grand des 5 réservoirs.* »



La première tranche des travaux avait été terminée en 1893 et il avait été mis en service cette année-là, Jean Terrier a donc participé à son agrandissement en 1899 et 1900.

Ainsi se termine le livret d'ouvrier de Jean Terrier et probablement ses migrations. Pour conclure tentons d'en faire un sommaire bilan.

Bilan des migrations de Jean Terrier

Durée de la migration

La première remarque que l'on peut faire concerne l'étendue de sa période de migrations. Elle est très longue. Elle commence en 1866 pour se terminer en 1900, soit 35 ans plus tard. Elle s'étend sur plus d'un tiers de siècle. Elle débute sous le Second Empire, traverse toutes les crises de la Troisième République, pour se terminer à l'aube du 20^{ème} siècle. Pour lui cela va de ses 17 ans à ses 51 ans, de l'adolescence (qu'on n'appelait pas ainsi à l'époque

où l'on passait directement de l'enfance à l'âge adulte ou pré-adulte), jusqu'à une maturité avancée. Si l'on ajoute que l'essentiel des années de non migration ont été des années d'un exil encore plus difficile à vivre, celles d'un très long service militaire au cours duquel il a probablement participé à la guerre de 1870-1871, on se rend compte que Jean Terrier a passé 30 années de sa vie loin de chez lui.

Sur ces 30 années, 25 ont été des années de migrations. Sur ces 25 années, 5 (3+2) semblent avoir excédé la durée d'une année, 3 ans à Sète, 2 ans à Saint-Cloud. Pour les 20 autres, qui correspondent aux migrations saisonnières telles qu'on les conçoit habituellement, la date d'embauche, un peu plus tardive que celle du départ de Sannat, se situe généralement en mars ou avril ; la date de fin de contrat, le plus souvent en novembre, soit une durée moyenne de l'ordre de 7 à 8 mois.

Comment s'effectuaient ces migrations ? Aucun élément du livret ne nous donne d'indication. Il est probable que pour ce spécialiste des travaux ferroviaires le train a représenté le moyen de transport essentiel, au fur et à mesure que se développait le réseau ferré. Rappelons, comme nous le mentionnions dans un autre article que la ligne de chemin de fer Montluçon-Auzances, avec ses gares à Evaux et Reterre pour ne citer que les plus proches de Sannat, fut ouverte en 1885. Elle nous reliait du côté nord à Paris, et par là à toute la France du centre et du nord ; et du côté sud, avec son extension jusqu'à Eygurande en 1887, et à ses différents raccordements, elle nous reliait à Clermont-Ferrand, Lyon, Bordeaux et le Midi, qu'il soit méditerranéen ou aquitain. La gare de Montluçon, quant à elle, fut mise en service dès 1859 dans des locaux provisoires et en 1863 dans la configuration actuelle de la gare et de l'avenue de la gare, devenue avenue Marx Dormoy. Elle dépendait de la Compagnie Paris-Orléans et dès 1861, via Bourges, elle nous reliait à Paris.

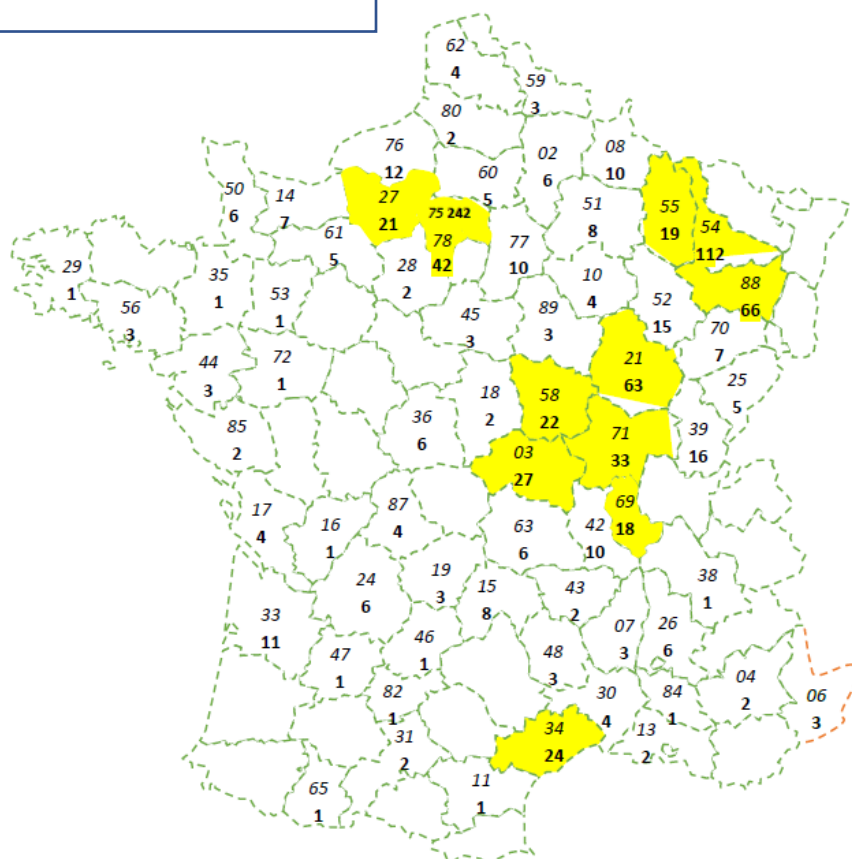
Diversité des destinations

La deuxième remarque que l'on peut faire concerne la diversité des lieux de migrations, du Nord au Sud de la France, en passant par Paris et l'Est. Il est intéressant de comparer les migrations de Jean Terrier avec celles de l'ensemble des migrants sannatois telle que nous avons pu les établir dans notre étude sur la migration des maçons sannatois entre 1880 et 1914. *(Voir les cartes pages suivantes : page 41 celle des migrations sannatoises,*

page 42 celle des migrations de Jean Terrier, suivie de la liste des départements³.)

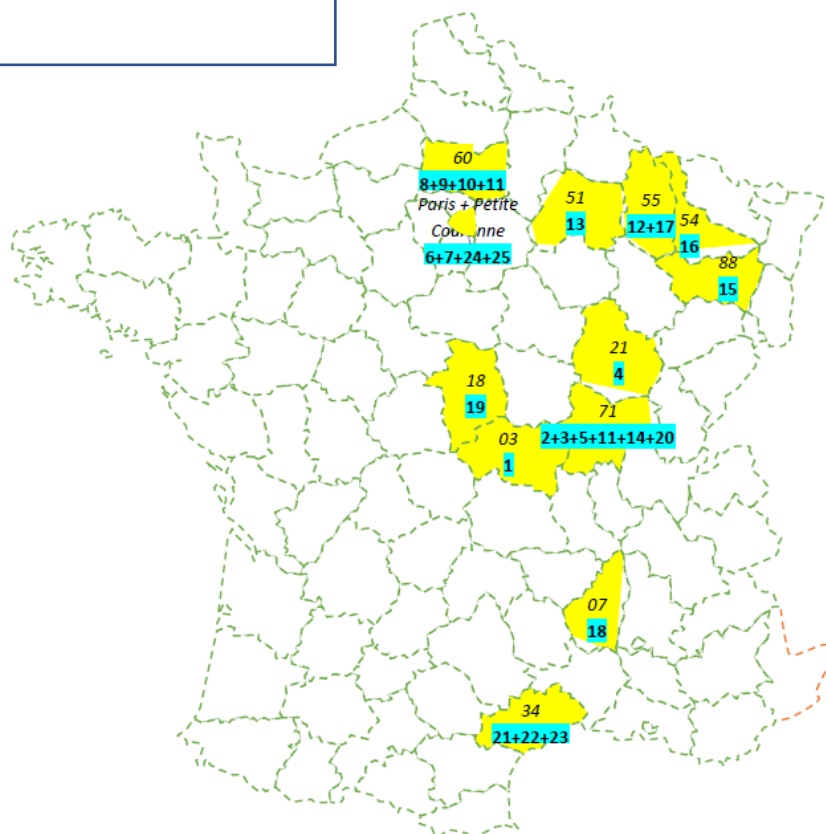
Les départements en jaune sont pour Jean Terrier (carte page suivante), les 12 départements où il a migré, et pour l'ensemble des migrants sannatois (carte ci-dessous) les 12 départements où il y a eu le plus de migrations entre 1880 et 1914. Les chiffres en dessous des numéros de département sont pour la carte du haut le nombre de migrations, et pour la carte du bas les numéros des migrations de Jean Terrier telles qu'elles figurent sur le tableau pages 21-22.

Migrations des maçons sannatois en général



³ Quelques départements manquent dans la liste, ce sont des départements qui n'ont accueilli aucun migrants sannatois...et la Creuse a été par principe exclue.

Migrations de Jean Terrier



- 02 : Aisne
- 03 : Allier
- 04 : Alpes-de-Haute-Provence
- 06 : Alpes-Maritimes
- 07 : Ardèche
- 08 : Ardennes
- 10 : Aube
- 11 : Aude
- 13 : Bouches-du-Rhône
- 14 : Calvados
- 15 : Cantal
- 16 : Charente
- 17 : Charente-Maritime
- 18 : Cher
- 19 : Corrèze
- 21 : Côte-d'Or
- 24 : Dordogne
- 25 : Doubs
- 26 : Drôme
- 27 : Eure
- 28 : Eure-et-Loir
- 29 : Finistère
- 30 : Gard
- 31 : Haute-Garonne
- 33 : Gironde
- 34 : Hérault
- 35 : Ille-et-Vilaine
- 36 : Indre
- 38 : Isère
- 39 : Jura
- 42 : Loire
- 43 : Haute-Loire
- 44 : Loire-Atlantique
- 45 : Loiret
- 46 : Lot
- 47 : Lot-et-Garonne
- 48 : Lozère
- 50 : Manche
- 51 : Marne
- 52 : Haute-Marne
- 53 : Mayenne
- 54 : Meurthe-et-Moselle
- 55 : Meuse
- 56 : Morbihan
- 58 : Nièvre
- 59 : Nord
- 60 : Oise
- 61 : Orne
- 62 : Pas-de-Calais
- 63 : Puy-de-Dôme
- 65 : Hautes-Pyrénées
- 69 : Rhône
- 70 : Haute-Saône
- 71 : Saône-et-Loire
- 72 : Sarthe
- 75 : Paris
- 76 : Seine-Maritime
- 77 : Seine-et-Marne
- 78 : Yvelines
- 80 : Somme
- 82 : Tarn-et-Garonne
- 84 : Vaucluse
- 85 : Vendée
- 87 : Haute-Vienne
- 88 : Vosges
- 89 : Yonne
- 90 : Territoire de Belfort
- 91 : Essonne
- 92 : Hauts-de-Seine
- 93 : Seine-Saint-Denis
- 94 : Val-de-Marne
- 95 : Val d'Oise

Ce qui saute aux yeux c'est la grande ressemblance entre les deux cartes. Dans les deux cas, quatre blocs, certes non identiques, mais semblables se dégagent :

-Un bloc centre-est centré sur la Bourgogne

-Un bloc parisien et grande périphérie, avec une différence dans le département excentré, l'Eure pour les Sannatois, l'Oise pour Jean Terrier

-Un bloc lorrain

-Un petit bloc vers le sud, dans l'Hérault, dans les deux cas pour la même raison, la présence d'une entreprise d'origine sannatoise à Sète.

Autrement dit cette migration de Jean Terrier est très représentative des migrations sannatoises, ce qui ajoute à son intérêt.

Si on regarde dans le détail, on se rend compte que chaque bloc correspond à un temps différent. Les premières migrations sont les plus proches, Bourgogne et Allier (migrations de 1 à 5), les suivantes plutôt « parisiennes » au sens large (migrations de 6 à 11), puis lorraines (de 12 à 17), et enfin « sudistes » (18 et de 21 à 23). Bien sûr des départements « intrus » s'intercalent, mais on décèle une certaine temporalité qui peut trouver deux types d'explications. La première est liée à la difficulté de voyager, soit à cause du manque d'expérience du maçon, soit à cause des moyens de transport à la disposition du migrant. Jeune on commence par les destinations les plus facilement accessibles, la Bourgogne pour sa proximité, la région parisienne parce que le réseau de chemins de fer s'est construit à partir d'elle. Plus expérimenté, on va plus loin, mais aussi le réseau s'est étendu avec le temps pour couvrir à la fin du 19^{ème} siècle la totalité du territoire. Le deuxième type de raisons tient au dynamisme économique des régions, qui nécessite plus ou moins de constructions. Comme on avait vu que globalement l'émigration sannatoise s'était au cours de la deuxième moitié du 19^{ème} siècle déplacée de ses deux bastions traditionnels, Bourgogne et Paris, vers la Lorraine en pleine industrialisation, cela vaut également pour Jean Terrier. Sète et l'Hérault représentent un cas un peu à part, lié à l'histoire de l'entrepreneur Jean Bardet (voir article paru dans le numéro précédent de SHP infos).

L'unité du type de chantiers

Et enfin terminons par cette constatation dont on ne peut pas dire si elle lui est propre, ou si elle est, elle aussi, représentative des autres migrants sannatois, Jean Terrier avait très nettement une préférence pour les chantiers de travaux publics.

(Les métiers de maçons ou de tailleurs de pierre peuvent s'exercer indifféremment dans le bâtiment ou les travaux publics. En simplifiant on peut dire que le bâtiment concerne tout ce qui est destiné à être habité - maisons, immeubles, écoles, hôpitaux, usines, magasins etc...- et les travaux publics les infrastructures -routes, ponts, canaux, canalisations, barrages...ou voies ferrées-). Les deux activités sont proches et elles sont regroupées dans une même fédération professionnelle).

Sur 25 années de migrations, toutes celles pour lesquelles on peut se faire une idée de la nature des travaux, soit 15 années, ont été consacrées aux travaux publics, en particulier pour les chemins de fer (8 années). Pourquoi cette attirance pour les travaux publics ? Goût personnel ? Salaire plus élevé ? Compétence acquise et recherchée par les employeurs ?

On peut se poser une autre question, pourquoi ce spécialiste des travaux ferroviaires n'a-t-il pas participé à la construction de la ligne de chemin de fer Montluçon-Auzances entre 1883 et 1885 (avec le fameux viaduc de la Tardes) ou à son extension jusqu'à Eygurande en Corrèze entre 1885 et 1887 ? Et pourquoi ce maçon de Sannat n'a-t-il pas participé à la construction de l'église de sa commune entre 1896 et 1898 ? Pendant toutes ces années citées, comme on peut le constater sur le tableau pages 21/22, il était loin de Sannat. Sans doute ces chantiers locaux étaient-ils importants, mais le nombre de maçons également locaux était tellement considérable que seule une petite partie d'entre-eux trouvait à s'employer sur place, et la loi de l'offre et de la demande ne jouait pas en faveur des salaires qui devaient être plus bas ici que sur les lieux traditionnels de migration.

Epilogue

De 1901 à 1932, année de son décès, le 27 novembre, à l'âge de 83 ans, Jean Terrier continue à vivre à la Chassagnade, toujours qualifié de maçon par l'agent recenseur, y compris en 1931 alors qu'il est âgé de 81 ans ! En fait on ne sait pas quand il a arrêté d'exercer le métier, et sous quelle forme il l'a fait après sa dernière migration en 1900.

En 1901 la famille est encore au complet dans la maison de la Chassagnade, le père Jean, son épouse Louise, son fils Jean-Baptiste, âgé de 25 ans, qui est qualifié de maçon, et sa fille Caroline, âgée de 13 ans. En 1906 le fils Jean-Baptiste n'est plus là, et en 1911, c'est au tour de la fille Caroline d'être absente. Elle s'est mariée en 1908 avec Antoine Pinthon et vit dans sa belle-famille dont le chef, son beau-père Jean Pinthon, est métayer sur les terres du propriétaire du château, François Bagnard (lui-même entrepreneur à Lyon), à la Ville du Bois.

Aux trois recensements suivants, 1921, 1926 et 1931 la structure de la maisonnée a bien changé. Louise, l'épouse de Jean Terrier est décédée le 29 janvier 1918, à l'âge de 66 ans, Jean-Baptiste, le fils n'est semble-t-il plus Sannatois. Par contre la fille de Jean, Caroline et son époux Antoine Pinthon sont venus habiter à la Chassagnade, auprès de leur père et beau-père. Ils ont un fils, Amédée, né en 1913 (après avoir perdu deux fils à la naissance et

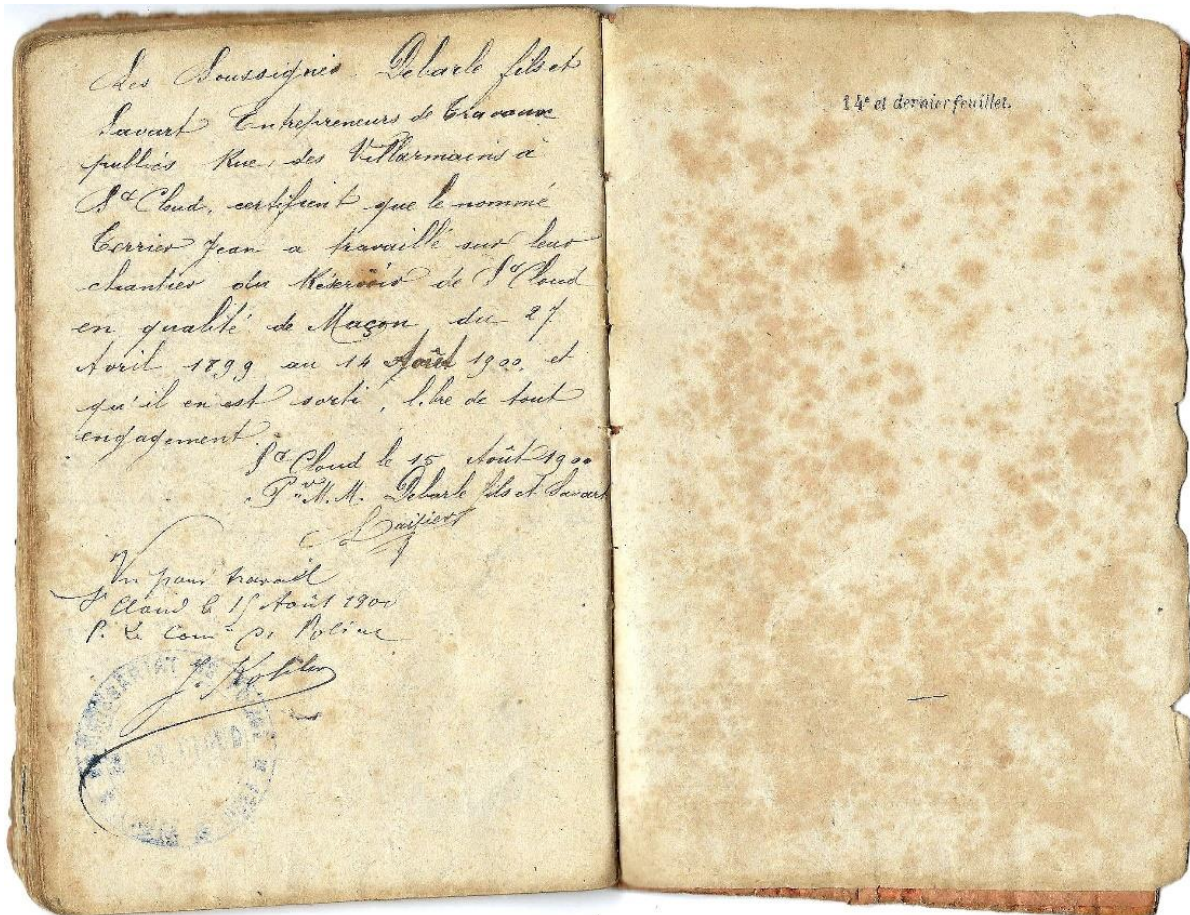
un à 4 ans). Antoine Pinthon, le gendre de Jean Terrier est qualifié de « Chef de famille » et de « cultivateur ». Au dernier recensement, celui de 1936, Jean Terrier a disparu à son tour, il est décédé le 27 novembre 1932 à l'âge de 83 ans. Antoine Pinthon décédera en 1949, son épouse Caroline, la fille de Jean, en 1964. Tous sont morts à la Chassagnade, par contre Amédée, le fils, que les anciens de ma génération ont bien connu, mourra lui à Saint-Pardoux, où il tenait un café.

On a vu que la carrière de migrant de Jean Terrier était très représentative de celles des migrants sannatois, on peut dire la même chose de celle de son fils Jean-Baptiste que l'on connaît sommairement par sa fiche matricule.

Comme son père il effectua son service militaire, un service de 3 ans de novembre 1897 à septembre 1900 Lui aussi avait tiré un mauvais numéro ! (Le tirage au sort ne sera supprimé, et le service militaire ne deviendra universel, qu'en 1905). Sa première migration déclarée à l'autorité militaire se déroule en 1902 à 26 ans (il est né en 1876, et il a pu effectuer des migrations avant son service mais elles n'étaient pas déclarables). La destination est Saint-Yrieix en Haute-Vienne. Ce n'est certainement pas un hasard. Il a servi sous les drapeaux au 63^oRI, qui était basé à Limoges, et dont un bataillon était cantonné à St-Yrieix. Sans doute a-t-il eu l'occasion de faire des connaissances dans cette sous-préfecture. Deuxième migration recensée : Douhet en Charente-Maritime, ville où il se marie en 1906. Cette même année 1906, il ne figure plus au recensement dans la composition de la famille de Jean Terrier, contrairement aux recensements antérieurs. Début d'une migration définitive ? Pourtant d'autres migrations suivent Morbier dans le Jura en 1909, Saint-Loup dans l'Allier, près de Saint-Pourçain en 1912.

Son père avait probablement fait la guerre de 70, lui fera celle de 14, intégralement. Mobilisé du 13 août 1914 au 10 janvier 1919. Heureusement il en sortira indemne. Il migrera à nouveau, une fois, et sans doute définitivement, en changeant d'activité, mais pas totalement de secteur si on se souvient du goût de son père pour les chemins de fer. En effet sa fiche matricule donne non seulement le lieu, Abrest, dans la banlieue de Vichy, mais également la profession, surveillant au PLM, le Paris-Lyon-Marseille...la grande compagnie de Chemin de fer qui construisit la ligne et la gare de Vichy pour que Napoléon III puisse y venir en cure. Et c'est dans cette ville de Vichy que mourut Jean-Baptiste Terrier en 1973 (plus exactement dans la banlieue de Vichy, à Bellerive-sur-Allier). On peut donc penser que cette migration à Vichy, qui prit la forme d'une reconversion

professionnelle peut-être permise par des relations antérieures, fut définitive. Là encore nous avons un cheminement de vie qui doit être assez conforme à celui que connut la dernière génération de migrants sannatois, et plus largement creusois : une migration définitive pour la ville, et une reconversion professionnelle, plus ou moins dans le prolongement de l'activité antérieure.



Il ne nous reste plus qu'à refermer ce livret...en espérant en ouvrir d'autres !